



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ADMINISTRATEURS DE LA RÉGION DU LATIUM,
DE LA VILLE ET DE LA PROVINCE DE ROME***

*Salle Clémentine
Jeudi 11 janvier 2007*

Mesdames et Messieurs,

Pour la deuxième fois, j'ai le plaisir de vous recevoir au début de l'année pour le traditionnel échange de vœux. Je vous remercie d'être ici et je présente mes salutations cordiales et respectueuses au Président de l'Assemblée régionale du Latium, M. Pietro Marrazzo, au Maire de Rome, M. Walter Veltroni, et au Président de la Province de Rome, M. Enrico Gasbarra, en leur exprimant ma sincère gratitude pour les paroles courtoises qu'ils m'ont adressées, également au nom des Administrations qu'ils dirigent. Avec eux, je salue les Présidents de chacune des Assemblées institutionnelles et vous tous ici présents.

Notre rencontre constitue une occasion propice pour renforcer et consolider les liens profonds, anciens et solides qui unissent le Successeur de Pierre à cette ville, unique au monde, à sa province et à toute la région du Latium. Qu'à tous les citoyens et les habitants de Rome et du Latium parviennent à travers vous l'expression de mon affection, de ma proximité et de ma sollicitude pastorale. Rome, avec son histoire millénaire et sa signification universelle, et avec elle l'ensemble du Latium, ses villes, ses bourgs, ses campagnes, constituent une terre dans laquelle, de manière particulièrement évidente, le christianisme s'est enraciné et a produit, à travers les siècles, des œuvres de beauté et des fruits de bien, en montrant de manière concrète combien le Dieu qui s'est fait homme est véritablement ami de l'homme. Ce patrimoine de bonté et de beauté, en un certain sens, vous est à présent également confié, en tant qu'Administrateurs publics, dans le plein respect de la saine laïcité de vos fonctions. Et cela constitue un terrain naturel de collaboration entre l'Eglise et la société civile que vous représentez. Le bien humain intégral des populations de Rome et du Latium est assurément protégé et enrichi par une telle

collaboration.

C'est dans cet esprit que je souhaite attirer votre attention sur certains sujets d'intérêt commun, d'une grande importance et d'une grande actualité. Pour ce faire, je voudrais partir d'une expérience très récente, qui m'a profondément réjoui: la visite que j'ai accomplie la semaine dernière à la cantine de la Caritas diocésaine de Rome, sur le Colle Oppio. A cette occasion, en intitulant cette cantine à mon inoubliable prédécesseur Jean-Paul II, j'ai répété ses paroles, prononcées quinze ans plus tôt en ce même lieu: "L'homme qui souffre nous appartient". Oui, éminents représentants des Administrations de Rome et du Latium, tout homme qui souffre appartient à l'Eglise, et dans le même temps, appartient à tous ses frères en humanité. Il appartient donc, et à un titre précis, à vos responsabilités d'Administrateurs publics. Je ne peux que me réjouir, par conséquent, de la collaboration qui existe depuis très longtemps, entre les organismes ecclésiaux et vos Administrations, dans le but de soulager et de secourir de nombreuses formes de pauvreté, économique, mais aussi humaine et relationnelle, qui frappent un très grand nombre de personnes et de familles, en particulier parmi les immigrés.

Il y a également le très vaste domaine de la protection de la santé, qui exige un effort considérable et coordonné pour assurer à ceux qui souffrent de maladies physiques ou psychiques des soins rapides et adaptés. Sur ce terrain également, l'Eglise et les organisations catholiques sont heureuses d'offrir leur collaboration, à la lumière des grands principes du caractère sacré de la vie humaine, depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle, et de la place centrale de la personne du malade. J'ai confiance dans votre disponibilité pour soutenir une telle collaboration, qui est assurément dans l'intérêt de toute la population.

Cette même sollicitude pour l'homme qui nous pousse à être proches des pauvres et des malades nous rend attentifs à ce bien humain fondamental qu'est la famille fondée sur le mariage. Aujourd'hui, le mariage et la famille ont besoin d'être mieux compris dans leur valeur intrinsèque et dans leurs motivations authentiques, et dans ce but, l'engagement pastoral de l'Eglise est grand et doit encore croître. Mais une politique de la famille et pour la famille est elle aussi nécessaire, qui mobilise également, sur un double versant, les responsabilités qui sont les vôtres. Il s'agit en effet de renforcer les initiatives qui peuvent rendre moins difficile et pesant pour les jeunes couples de fonder une famille, puis d'engendrer et d'élever des enfants, en favorisant l'emploi des jeunes, en limitant autant que possible le coût du logement, en augmentant le nombre d'écoles maternelles et de crèches. Il semble en revanche dangereux et contre-productif de soutenir les projets qui visent à attribuer à d'autres formes d'unions impropres des reconnaissances juridiques, en finissant inévitablement par affaiblir et par déstabiliser la famille légitime fondée sur le mariage.

L'éducation des nouvelles générations constitue la priorité pastorale sur laquelle le diocèse de Rome est actuellement en train de concentrer son attention. Assurément, l'importance également sociale et civile d'une telle problématique n'échappe à aucun d'entre vous. C'est pourquoi, tout en étant reconnaissant pour le soutien que vous offrez déjà à certaines formes d'engagement

éducatif de l'Eglise, en particulier aux aumôneries, je suis certain que dans ce domaine également pourra davantage se développer une féconde collaboration, dans le respect de la nature et des devoirs propres de chacun des sujets intéressés.

Eminentes Autorités, il y a encore bien d'autres questions, souvent très complexes, que vous devez affronter, pour promouvoir le développement économique, social et culturel de Rome et du Latium. Je vous assure donc de ma proximité et de ma prière, pour vous et pour les hautes responsabilités que vous êtes appelés à exercer. Que le Seigneur guide vos pas et illumine vos intentions. Avec ces sentiments, je donne de tout coeur à chacun de vous la Bénédiction apostolique, que j'étends volontiers à vos familles et à tous ceux qui vivent et travaillent à Rome, dans sa Province et dans tout le Latium.

© Copyright 2007 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana